vécut dans la retraite et mourut de la pierre. Ses œuvres complètes, parmi lesquelles nous mentionnerons le traité intitulé : *Institution d'un prince chrétien* (Lyon, 1548 in-8°), ont été publiées par Génebrard, sous ce titre : *Opera omnia quæ supersunt adhuc* (Paris, 1619, in-fol.).

ESPER (Jean-Frédéric), prélat et naturaliste allemand, né à Drossenfeld (margraviat de Bayreuth), en 1732, mort à Wunsiedel, en 1781. Il étudia d'abord la théologie et devint pasteur, puis surintendant (évêque protestant) de Wunsiedel. Ses fonctions épiscopales lui laissèrent le temps de se livrer à d'importants travaux sur l'histoire naturelle, et il fouilla avec persévérance les cavernes à ossements de Muzzendorf. Il a écrit : *Aventures véritables et merveilleuses de plusieurs voyageurs* (Erlangen, 1760-62, 2 vol.); *Compte rendu explicatif de la découverte de nouveaux animaux fossiles* (Nuremberg, 1774, in-fol.); *Instruction pour observer le cours d'une comète* (Erlangen, 1770, in-8°); *Description des zoolithes nouvellement découverts, d'animaux quadrupèdes inconnus et des cavernes qui les renferment* (Nuremberg 1774, in-fol.), trad. en français; *Voyage aux cavernes à ossements de Gailenreuth* (Berlin, 1784); *Courte description des découvertes merveilleuses faites récemment dans les cavernes à ossements près de Gailenreuth*, etc.

ESPER (Eugène-Jean-Christophe), naturaliste allemand, frère du précédent, né à Wunsiedel en 1742, mort à Erlangen en 1810. Après avoir donné des leçons particulières et s'être fait connaître par plusieurs mémoires, il devint membre de la Société des naturalistes de Berlin, docteur en philosophie (1781), et professa la philosophie à Erlangen d'abord comme agrégé (1782), puis comme professeur en titre (1800). Esper s'occupa particulièrement des lépidoptères et des zoophytes, dont il fit une admirable collection, laquelle appartient au muséum de l'université d'Erlangen, et il acquit une grande réputation. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : les *Papillons d'Europe figurés d'après nature* (Erlangen, 1777-1807, in-4°); les *Papillons étrangers ou extra-européens* (Erlangen, 1785-1798), *Histoire naturelle abrégée du système linnéen* (Nuremberg, 1784, in-8°); les *Zoophytes décrits, figurés et coloriés d'après nature* (Nuremberg, 1788-1806, 3 vol. in-4°); les *Papillons européens* (1794); *Nouvelle publication mensuelle des papillons européens* (1794-1805); *Icones fucorum cum characteribus systematicis* (1792-1802); *Manuel de minéralogie* (Erlangen, 1810), etc.

ESPERA, bourg d'Espagne, province et à 52 kilom. N.-E. de Cadix; 2,000 hab. L'église paroissiale est un monument assez remarquable d'architecture gréco-romane, décoré de belles peintures dues à Alonzo Cano. Ce bourg avait aussi un château fort qui avait appartenu aux Maures et dont il restait encore quelques pans de murailles. Les Français, pendant l'invasion, regardant cette position comme très-bonne, relevèrent le fort, qui existe encore.

ESPÉRABLE adj. (è-spé-ra-ble — rad. *espérer*). Que l'on peut espérer : *Toutes choses sont* ESPÉRABLES *à un homme pendant qu'il vit.* (Montaigne.)

ESPÉRANCE s. f. (è-spé-ran-se — du lat. *sperare*, espérer). Disposition de l'âme qui lui fait croire à la réalisation probable de ce qu'elle souhaite : *Se repaître, se nourrir d'*ESPÉRANCE. *Flotter entre la crainte et l'*ESPÉRANCE. *L'*ESPÉRANCE *fait vivre.* (Acad.) *Qu'est-ce que l'*ESPÉRANCE*? — Le songe d'un homme éveillé.* (Aristote.) *L'*ESPÉRANCE *est le pain quotidien du malheureux.* (Prov. allem.) *L'*ESPÉRANCE *est la pâture des esprits légers.* (Ménandre.) *L'*ESPÉRANCE *nous crie sans cesse en avant! en avant! et nous attire ainsi jusqu'au tombeau.* (Mme de Maint.) *Celui qui vit d'*ESPÉRANCE *court risque de mourir de faim; il n'y a point de profit sans peine.* (B. Franklin.) *L'*ESPÉRANCE *donne encore de meilleurs conseils que la crainte.* (Lingré.) *L'*ESPÉRANCE *est un emprunt fait au bonheur.* (Rivarol.) *L'*ESPÉRANCE, *c'est l'aurore aperçue dans une nuit d'orage.* (Gœthe.) *Rien ne jouit de plus de confiance et n'en mérite peut-être moins que l'*ESPÉRANCE. (Sanial-Dubay.) *L'*ESPÉRANCE *n'est qu'un charlatan qui nous trompe sans cesse.* (Chamfort.) *L'*ESPÉRANCE *a besoin d'être ménagée comme la crainte.* (Guizot.) *L'*ESPÉRANCE *est la nourriture de l'âme.* (St-Marc Gir.) *L'*ESPÉRANCE *est une traite tirée sur le bonheur à venir, toujours protestée par les événements et toujours renouvelée par l'illusion.* (O. Comettant.) *L'*ESPÉRANCE *est la marche triomphale de l'idée sur le chemin de l'éternité.* (E. Pelletan.) *Sans la foi et l'*ESPÉRANCE, *il n'y a rien ici-bas, surtout il n'y a point de bonheur.* (E. Bersot.) *La plupart des hommes n'ont d'autre mobile que l'*ESPÉRANCE. (P. Lanfrey.)

> L'*espérance* trompée accable et décourage.
> VOLTAIRE.

> D'une prison sur moi les murs pèsent en vain;
> J'ai les ailes de l'*espérance*.
> A. CHÉNIER.

> Mon cœur, lassé de tout, même de l'*espérance*,
> N'ira plus de ses vœux importuner le sort.
> LAMARTINE.

> Quand on n'est pas dans l'opulence,
> On doit renoncer aux plaisirs :
> Un amant qui ne peut dépenser qu'en soupirs
> N'est plus payé qu'en *espérance*.
> ***

> D'une rêverie inquiète
> Ne suivons point l'égarement :
> Dans l'avenir dès qu'on se jette,
> On fait un larcin au présent.
> Songeons, lorsque le jour commence,
> A l'embellir jusqu'à la fin;
> Gardons toujours une *espérance*,
> Pour l'opposer au noir chagrin;
> Pour les revers un front serein,
> Pour l'instant une jouissance,
> Un désir pour le lendemain.
> DORAT.

> Du Dieu qui nous créa la clémence infinie,
> Pour adoucir les maux de cette courte vie,
> A placé parmi nous deux êtres bienfaisants,
> De la terre à jamais aimables habitants,
> Soutiens dans les travaux, trésors dans l'indigence :
> L'un est le doux sommeil, et l'autre est l'*espérance*.
> L'un, quand l'homme accablé sent de son faible [corps
> Les organes vaincus, sans force et sans ressorts,
> Vient par un calme heureux seconder la nature
> Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure.
> L'autre anime nos cœurs, enflamme nos désirs,
> Et même, en nous trompant, donne de vrais plai- [sirs.
> VOLTAIRE.

‖ Chose qu'on espère; sujet d'espérer : *C'est là ma seule, mon unique* ESPÉRANCE. (Acad.) *Tant que nos* ESPÉRANCES *durent, nous ne voulons point quitter nos désirs.* (Charron.) *Les longues* ESPÉRANCES *usent la joie, comme les longues maladies usent la douleur.* (Mme de Sév.) *L'immortalité est la plus douce* ESPÉRANCE *de la foi.* (Fléch.) *Nous n'avons qu'un moment à vivre, et nous avons toujours des* ESPÉRANCES *pour plusieurs années.* (Fléch.) *Les lieux les plus vantés de la terre sont tristes et désenchantés lorsqu'on n'y porte plus ses* ESPÉRANCES. (Ste-Beuve.) *L'amitié sincère se nourrit de souvenirs, l'amitié intéressée d'*ESPÉRANCES. (Latena.)

> Je nourris l'orphelin d'*espérances* meilleures.
> A. GUIRAUD.

> Vous qui volez partout où gémit la souffrance,
> A chaque désespoir offrant une *espérance*,
> Ma muse vous préfère aux plus vaillants guerriers.
> LACHAMBEAUDIE.

> De votre rond corsage, un camélia blanc
> Où volaient mes soupirs, *espérances* discrètes,
> Tomba sans s'effeuiller; je le pris en tremblant.
> H. CANTEL.

‖ Personne sur laquelle on fonde des projets pour l'avenir : *Mon fils est toute mon* ESPÉRANCE.

> Il devint des Hébreux l'*espérance* et l'oracle.
> RACINE.

— Poétiq. Prévision :

> Grâce aux dieux, mon malheur passe mon *espérance*.
> RACINE.

— Accroissement dont est susceptible le bien d'un jeune homme ou la dot d'une jeune fille, par la mort des parents : *Il a cent mille francs de dot et des* ESPÉRANCES.

— *En espérance*, En perspective : *On n'est heureux qu'*EN ESPÉRANCE.

> Je me sers de la vérité
> Pour montrer par expérience
> Qu'un sou, quand il est assuré,
> Vaut mieux que cinq *en espérance*.
> LA FONTAINE.

— *Dans l'espérance de* ou *que*, Espérant, dans la pensée de ou que : *Je suis venu* DANS L'ESPÉRANCE DE *vous voir. Elle refusa,* DANS L'ESPÉRANCE QU'*on insisterait.*

— *Donner des espérances, de grandes espérances*, Se dit d'une personne, et principalement d'un jeune homme, d'un enfant qui a d'heureuses dispositions, qui est bien doué, qui semble destiné à remplir dans le monde un rôle brillant.

— Théol. Une des trois vertus théologales, celle qui nous fait espérer la grâce de Dieu en ce monde et le salut dans l'autre : *La foi, l'*ESPÉRANCE *et la charité.*

— Mathém. Probabilité d'un événement, rapport du nombre des cas favorables au nombre des cas défavorables, également probables.

— Jeux. Nom d'un jeu de hasard qui se joue avec des dés.

— **Syn. Espérance, espoir.** L'*espérance* est moins précise que l'*espoir;* elle se rapporte à un objet plus éloigné, à un événement dont nous ne connaissons pas bien la nature et qui pourra mettre fin à nos maux; mais, en même temps, elle est plus tenace, plus durable; on peut dire même qu'elle ne meurt jamais entièrement dans le cœur de l'homme. L'*espoir* est précis dans son objet, et par cela même il disparaît dès que l'objet cesse d'être possible.

— **Antonymes.** Désespérance, désespoir.

— **Épithètes.** Douce, tendre, charmante, flatteuse, consolante, rassurante, fortifiante, aimable, gracieuse, joyeuse, riante, séduisante, enchanteresse, céleste, divine, enivrante, belle, riche, magnifique, splendide, pompeuse, orgueilleuse, vive, ferme, légitime, naturelle, juste, permise, solide, modeste, médiocre, naïve, sincère, avide, impatiente, imprudente, présomptueuse, hardie, téméraire, funeste, fatale, dangereuse, outrée, exagérée, folle, aveugle, ridicule, imaginaire, inquiète, incertaine, douteuse, chancelante, trompeuse, fugitive, mensongère, passagère, éphémère, frivole, frêle, fragile, vaine, vague, légère, timide, fausse, perfide, secrète, cachée, déguisée, dissimulée, nourrie, entretenue, bercée, caressée, longue, tardive, fondée, naissante, renaissante, courte, rapide, envolée, dissipée, ravie, trompée, déçue, trahie, brisée, anéantie, frustrée, éteinte, morte.

— **Encycl. Jeux.** La partie de l'*espérance* se joue entre plusieurs personnes au moyen de deux dés. Suivant les conventions faites, chaque joueur met sur la poule un, deux ou trois jetons. On tire ensuite au sort qui sera le premier à jouer. La personne ainsi désignée, ayant le cornet en main, jette les dés sur le tapis. Si elle amène un as, elle donne un jeton à son voisin de gauche; si elle amène un six, elle met un jeton à la poule; si ces deux nombres sortent à la fois, la poule reçoit un jeton et le voisin de gauche du joueur aussi un jeton. Un doublet donne au joueur le droit de tirer un nouveau coup, et un second doublet lui fait gagner la poule. Les points autres que le six et l'as sont considérés comme nuls. Quand tous les jetons placés devant un joueur sont épuisés, celui-ci est considéré comme mort; mais, et c'est de là que vient le nom du jeu, il a l'*espérance* de voir son voisin de droite amener un as, ce qui lui vaudra à lui un jeton avec lequel il pourra rentrer au jeu. Le joueur qui reste en possession d'un ou plusieurs jetons, quand les autres ont perdu les leurs, gagne la partie.

— Hist. *Ordre de l'Espérance.* V. NOTRE-DAME DU CHARDON (ordre de).

— **Allus. litt. Laissez toute espérance,** Vers fameux que Dante lut sur la porte de l'enfer. V. LASCIATE OGNI SPERANZA.

— **Allus. hist. Alexandre se réservant l'espérance.** Avant de partir pour son expédition, Alexandre distribua à ses amis tout ce qu'il possédait; et comme on lui demandait ce qu'il se réservait pour lui-même : l'*espérance*, répondit le héros. Ce mot est devenu la devise de ceux qui se lancent dans les entreprises hasardeuses, avec les seules ressources de leur intelligence :

« Nous ne sommes point de ceux qui, prompts à désespérer de l'humanité, lèvent tristement les mains sur une société expirante.

» La jeunesse part pour la conquête d'une terre lointaine, l'Avenir : laissons-lui donc ce qu'Alexandre s'était réservé en partant pour la conquête de l'Orient : l'*espérance*. »

ALFRED NETTEMENT.

« Ne pleure pas, tu n'as pas perdu ton temps, tu as appris la grande guerre à mon école, tu as acquis une expérience qui te servira pour l'avenir.

» — Oui, mais qu'est-ce qu'il me reste pour le présent?

» — L'*espérance!* Alexandre n'avait pas autre chose dans son sac, lorsqu'il partit pour la conquête de l'Asie. »

EDMOND ABOUT.

Espérance (L'), journal protestant, paraissant tous les vendredis, à Paris. Ce journal, fondé en 1838, et qui est aujourd'hui, par conséquent, dans sa trente-troisième année, a été depuis son origine et demeure encore l'organe de l'orthodoxie nationale. De 1838 à 1852, l'*Espérance* combattit vigoureusement le parti que l'on appelait alors rationaliste, et que l'on a appelé depuis le vieux libéralisme. Les représentants de ce parti, tout en repoussant certains dogmes calvinistes, se rattachaient cependant à l'idée d'une révélation surnaturelle et prenaient volontiers pour profession de foi le Symbole faussement dit des apôtres. L'*Espérance* le repoussait comme insuffisant et comme manquant d'ailleurs d'autorité, vu son origine récente et sa dénomination apocryphe. Elle eut pour rédacteurs Monod, Grandpierre, Verny, etc.

Aujourd'hui l'*Espérance* se trouve en face d'autres adversaires. Les libéraux actuels ne se contentent pas de nier l'expiation, la corruption radicale, la Trinité : ils ont la prétention de revenir à l'enseignement de Jésus seul, ils veulent discuter le témoignage des apôtres eux-mêmes; les plus avancés repoussent toute révélation miraculeuse et tout surnaturel. Ils affirment l'origine divine de l'homme, sa communion native avec Dieu, la nécessité du repentir, et placent le salut dans la sanctification du cœur. En présence de ce système, l'*Espérance* a arboré pour drapeau de l'orthodoxie l'autorité souveraine de l'Ecriture *en matière de foi* et le symbole des apôtres. Du reste, ce journal n'est pas tant occupé des discussions dogmatiques que des affaires ecclésiastiques, et il réclame avec instance le synode général, qui n'est pas inscrit dans la loi de germinal et que le décret de 1852, sous l'empire duquel vivent les églises de France, n'a pas non plus institué. Mais comme le synode paraît à l'*Espérance* le seul moyen de remettre l'ordre dans l'Eglise réformée de France, elle n'hésite pas à le demander. L'*Espérance* représente donc, dans l'Eglise du libre examen, le principe d'autorité, beaucoup plus encore que l'orthodoxie, puisque son orthodoxie varie avec les nécessités des circonstances.

En ce moment, le gérant est M. Grassart; la plupart des pasteurs orthodoxes de Paris, MM. Dhombres, Monod, Goût, Robin, Grandpierre, Blanc, etc., y collaborent quelquefois sous leur signature, le plus souvent sous la signature de M. Gérard; mais le rédacteur le plus distingué de ce journal est sans contredit M. Pédezert, professeur à la Faculté de théologie de Montauban. Ses articles sont laborieusement travaillés; on y sent quelquefois l'effort, mais l'effort, en général, est heureux. Il a du trait, de la souplesse, surtout de l'habileté. Il excelle dans les phrases équivoques et dans les insinuations perfides. C'est un journaliste enfin, mais c'est le seul que possède l'*Espérance*. M. Guizot, dit-on, ne dédaigne pas d'y écrire quelquefois. Il est certaines épithètes, celle de factieux, par exemple, dont on y qualifie les libéraux protestants, qui trahissent leur auteur.

ESPÉRANCE, divinité allégorique que les Grecs révéraient sous le nom d'*Elpis* et les Romains sous celui de *Spes*. Elle était sœur du Sommeil, qui suspend nos peines, et de la Mort, qui les finit. Lorsque Epiméthée ouvrit la boîte de Pandore, l'Espérance y resta seule pour consoler les hommes. On la représentait sous la figure d'une jeune nymphe, au visage serein et souriant, couronnée de fleurs naissantes et tenant un bouquet à la main; la couleur verte lui était consacrée comme emblème de la verdure qui précède et annonce la récolte des grains. Les anciens avaient donné des ailes à cette déesse, pour montrer que le propre de l'Espérance est d'échapper au moment où l'on croit la saisir; ce n'est que sur les monuments modernes que l'on trouve l'ancre parmi ses attributs.

— Iconogr. L'*Espérance*, déifiée par l'antiquité, était représentée par les artistes sous la figure d'une belle jeune femme, vêtue d'une robe verte, couronnée de guirlandes et tenant dans ses mains un bouquet de fleurs ou une touffe d'herbes naissantes. Sur une médaille d'Adrien, elle tient d'une main un lis, et, de l'autre main, relève légèrement le bas de sa robe. Cette action de relever sa robe est particulière à cette divinité, suivant une remarque de Visconti, qui a désigné comme étant une image de l'*Espérance* une statue antique en marbre de Carrare restaurée avec les attributs de Cérès et que possède le musée du Vatican. Des bas-reliefs antiques nous montrent encore l'*Espérance* tenant, comme Cérès, des pavots et des épis, ou bien une statuette de la Victoire, ou enfin une sorte de coupe fermée qui, suivant certains archéologues, désignerait la boîte de Pandore, au fond de laquelle l'*Espérance* était restée. Dans d'autres représentations antiques de l'*Espérance*, une ruche surmontée de fleurs et d'épis est placée devant cette divinité.

L'*Espérance*, vertu chrétienne, a été fréquemment figurée par les artistes du moyen âge : dans l'un des médaillons qui décorent les ébrasements de la porte centrale de Notre-Dame de Paris, elle est représentée sous les traits d'une femme drapée portant un étendard sur son écu; à ses pieds, comme symbole du *Désespoir*, un homme se transperce avec une épée. Le plus souvent l'*Espérance* est représentée s'appuyant sur une ancre et levant les yeux vers le ciel. C'est ainsi qu'elle nous apparaît dans les compositions de plusieurs artistes modernes, notamment dans un tableau de Mignard, qui est au Louvre; ce tableau nous fait voir près d'elle un enfant qui lui présente la couronne de la béatitude éternelle et qui porte une palme dans l'autre main; un autre enfant tient un serpent qui se mord la queue, emblème de l'immortalité. Une allégorie de Caraffe, qui a été gravée au trait par C. Normand, dans les *Annales du musée*, de Landon (I, pl. 15), et au pointillé par Boucher-Desnoyers, représente l'*Espérance soutenant le malheureux jusqu'au tombeau;* dans cette composition, l'Espérance, vêtue à l'antique, élève, de la main droite, une lampe au-dessus de sa tête, et appuie la main gauche sur l'épaule du malheureux que le Temps cherche à entraîner vers la tombe. Des statues de l'*Espérance* ont été sculptées par Donatello (fonts baptismaux de l'église S.-Giovanni, à Sienne), par Lemoyne (1827), par J.-B.-J. De Bay (1829), par Walcher (Salon de 1840), par C.-H. Moeller (Expos. univ. de 1855). Citons encore un buste par Préault (Salon de 1866) et un groupe, par M. Ch. Buhot, exposé en 1855 sous ce titre : l'*Espérance nourrissant la Chimère.*

Espérance (L'), statue du célèbre sculpteur suédois Thorwaldsen, et l'un de ses meilleurs ouvrages. Le germe de cette belle composition se trouve dans cette sorte de statue à peine ébauchée et demi-égyptienne qui couronnait à Egine le fronton du temple de Jupiter Panhellène, et qui fut transportée, avec le reste de cette collection unique, à Malte et ensuite à Rome. Mais, sous le ciseau du maître, ce qui n'était qu'une vague ébauche s'est épanoui, développé, fixé à jamais. Le sculpteur en a fait sa création propre en lui donnant la vérité et la poésie. L'allégorie est claire et parfaite; aucune autre réalisation des types moraux et métaphysiques n'est peut-être plus à l'abri des reproches. Mieux caractérisée que l'*Espérance* de Raphaël, si excellente qu'elle soit, elle est bien supérieure à celle que M. West a dessinée sur les vitraux de l'église du Christ. Cette dernière composition est plus chrétienne, mais

elle n'est rien sans l'explication; or, quoi qu'on en ait dit, le mystère, en peinture comme en sculpture, ne vaut rien; l'allégorie ne doit être ni une histoire, ni une épigramme, ni une énigme.

L'*Espérance* de Thorwaldsen tient dans une de ses mains une grenade entr'ouverte et presque mûre; de l'autre, avec un mouvement plein de grâce, elle relève sa robe qui gêne un peu sa marche; un mélange de crainte et d'assurance est répandu sur son visage; ses traits respirent à la fois la douceur et la bonté; elle s'avance grave et sereine, comme les *Prières*, dans le poëme homérique. Les plis de la draperie, l'attitude, la physionomie sont tout à fait antiques; le vêtement est plus moderne et d'une conception extrêmement heureuse; il ressemble jusqu'à un certain point à celui de la statue d'Egine, modifié d'après les *gioubets* turcs de Constantinople.

Thorwaldsen eut regret, dit-on, de n'avoir pas mis à la main de son *Espérance*, au lieu d'une grenade, un lotus. Cette fleur symbolique eût peut-être achevé de rendre la pensée originale de l'œuvre. Le lotus était, en effet, l'emblème du Nil, et le Nil exprimait au plus haut degré, dans les mythes égyptiens, la certitude et l'abondance de tous les biens. L'épanouissement du bouton en fleur eût été éloquent à lui seul, et la composition aurait semblé plus savante. N'importe, nous aimons cette grenade, ce fruit plus connu, qui promet de s'ouvrir et de livrer bientôt aux yeux et aux lèvres ses grains savoureux, couleur de rubis.

Le style général s'écarte un peu de la manière ordinaire de l'artiste; il a judicieusement adopté un caractère mitoyen entre l'école de Phidias et celle d'Hégésias, tout en se rapprochant davantage de la première, au moins par la grâce; cela répand sur toute la statue un air de divinité : nous avons une déesse au lieu d'une allégorie. Sans doute, l'idée première de cette belle composition appartient aux anciens, mais Thorwaldsen a eu l'honneur de la comprendre et de la réaliser.

ESPÉRANT (è-spé-ran) part. prés. du v. Espérer : *On passe sa vie à espérer, et l'on meurt en* ESPÉRANT. (Volt.)

ESPÉRANT, ANTE adj. (è-spé-ran, an-te — rad. *espérer*). Qui a de l'espoir, qui espère :

> Le sommeil de la mort saisit l'âme *espérante*.
> SAINTE-BEUVE.

ESPERCIEUX (Jean-Joseph), sculpteur français, né à Marseille en 1758, mort en 1840. Il n'eut pour maître que son goût pour les beaux-arts. Il fut l'ami des hommes les plus distingués de son temps, Raynal, Mirabeau, Lebrun, Louis David, etc., et il a exécuté les bustes d'un grand nombre d'entre eux. Nous citerons de lui : les *Clefs de Vienne*, bas-relief pour le Corps législatif; la *Fontaine Saint-Sulpice*, aujourd'hui au marché Saint-Germain; la *Victoire d'Austerlitz*, pour l'arc de triomphe du Carrousel; *Napoléon*, statue pour le Sénat; les statues de *Molière* et de *Racine;* l'*Envie*, *Philoctète*, *Diomède; Jeune homme entrant au bain* (1824); *Femme entrant au bain* (1836); des bustes de *Raynal*, de *Lemercier*, d'*Arnaud*, de *Létitia Bonaparte*, etc. Les œuvres de cet artiste sont correctes, mais dépourvues d'originalité.

ESPÈRE s. f. (è-spè-re — de *Esper*, natural. allem.). Bot. Genre d'algues marines, de la famille des corallinées, dont l'espèce type se trouve aux environs de Nice.

ESPÉRÉ, ÉE (è-spé-ré) part. passé du v. Espérer. Attendu comme pouvant se réaliser : *Bonheur longtemps* ESPÉRÉ.

— **Antonymes.** Inespéré, inattendu.

ESPÉRER v. a. ou tr. (è-spé-ré — lat. *sperare*, qui se rattache probablement à la racine sanscrite *spu*, en grec *phtu*, *psu*, se hâter. A la même famille appartiennent sans doute : l'ancien slave *speti*, avoir un heureux succès, *spechu*, célérité; l'ancien allemand *spuoan*, moyen allemand *spuon*, servir, *spuot*, succès. La signification commune de tous ces termes est avoir hâte, se hâter, atteindre à la hâte. Suivant Eichhoff, *sperare* est le même que le grec *sperchô*, *spargaô*, de la racine sanscrite *sparh*, désirer, souhaiter, d'où *sparha*, désir; en grec *spargê*, en latin *spes*. — Change *é* en *è* devant une syllabe muette : *J'espère, qu'ils espèrent;* excepté au fut. de l'ind. et au prés. du cond. : *tu espéreras, il espérerait*). Désirer et attendre comme probable : *On jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on* ESPÈRE. (J.-J. Rousseau.) *En supposant les choix les plus réfléchis, sur cent unions indissolubles, on doit en* ESPÉRER *une heureuse.* (Senancour.) *On* ESPÈRE *toujours un peu ce qu'on désire.* (Demoustiers.) *N'accorder rien et laisser tout* ESPÉRER, *causer sur le seuil de l'amour, mais la porte fermée, voilà la science d'une coquette.* (Ch. de Bernard.) *Tout homme a, dans sa vie un moment heureux à* ESPÉRER. (Gardanne.) ‖ Désirer et attendre comme probable la venue de : *Je lis, je me promène, je vous* ESPÈRE; *gardez-vous de me plaindre.* (Mme de Sév.)

— A signifié Attendre en général, et ce sens est encore usité dans plusieurs provinces : *Je vous* ESPÉRERAI *près du pont. J'*ESPÈRE *qu'il soit de retour.*

— Absol. Avoir de l'espérance : ESPÉRER, *c'est jouir.* (Acad.) *Les hommes sont extrêmement portés à* ESPÉRER *et à craindre.* (Montesq.) *Il n'y a point d'homme plus aisé à mener que celui qui* ESPÈRE; *il aide à la tromperie.* (Boss.) *Lorsqu'on désire on se rend à discrétion à celui de qui on* ESPÈRE. (La Bruy.) *Le commun des hommes* ESPÈRE *en gros et désespère en détail.* (Bussy-Rab.) *Le mariage est un grand fardeau, mais c'est aussi une méthode d'*ESPÉRER. (Ste-Beuve.)

> Je pars, fidèle encor, quand je n'*espère* plus.
> RACINE.

> Où l'œil n'*espère* plus le charme disparaît.
> DELILLE.

> Belle Philis, on désespère
> Alors qu'on *espère* toujours.
> MOLIÈRE.

‖ Avoir la vertu théologale de l'espérance : *Il n'y a point de réprobation pour ceux qui* ESPÈRENT. (Boss.)

— v. n. ou intr. *Espérer en*, Placer son espérance en, compter sur : ESPÉRER EN *Dieu. J'*ESPÈRE *encore* EN *vous. Le Seigneur est mon aide et mon défenseur; mon cœur* A ESPÉRÉ EN *lui, et j'ai été secouru.* (La Harpe.)

> Souvenez-vous d'un fils qui n'*espère* qu'*en* vous.
> RACINE.

> N'*espérons* qu'*en* nous-même, et sachons tout bra- [ver.
> Mépriser notre vie est l'art de la sauver.
> DE BELLOY.

‖ On disait autrefois *Espérer à* dans le même sens, mais avec un nom de chose seulement : ESPÉRER À *la vie future.*

> N'*espérons* plus, mon âme, *aux* promesses du monde.
> MALHERBE.

— *Espérer de*, Espérer, se promettre de la part de, du fait de : *Il ne faut* ESPÉRER *que* DE *son courage et* DE *sa persévérance. Voilà ce que j'*ESPÈRE DE *vous.* ‖ *Espérer de*, avec un verbe à l'infinitif, Avoir l'espérance, la confiance de : *On* ESPÈRE DE *vieillir, et l'on craint la vieillesse.* (La Bruy.)

> Hélas! puis-je *espérer de* vous revoir encore?
> RACINE.

— Gramm. Quand ce verbe a pour complément un infinitif, celui-ci n'est presque jamais précédé d'une préposition; cependant on met quelquefois la préposition *de* lorsque *espérer* est lui-même à l'infinitif : *Peut-on espérer* DE *vous revoir?* (Acad.)

Après *espérer que*, le verbe de la proposition complétive ne doit jamais être au présent ni au passé, parce que l'espérance a nécessairement pour objet une chose future. Ainsi, il ne faut pas dire : *J'espère que vos parents* SE PORTENT *bien, qu'ils* ONT FAIT *un bon voyage;* on doit dans ce cas remplacer *j'espère* par *je pense, je me flatte*. Cependant on dirait bien : *J'espère que vous* ALLEZ *répondre catégoriquement*, parce qu'ici *allez* est une espèce d'auxiliaire qui marque un futur très-prochain.

— **Syn. Espérer, attendre.** V. ATTENDRE.

— **Antonyme.** Désespérer.

ESPÉRIE s. f. (è-spé-rî — de *Esper*, natural. allem.) Bot. Genre non adopté d'algues marines, de la famille des floridées.

ESPERIENTE ou **EXPERIENS** (Callimachus), historien toscan. V. BUONACCORSI.

ESPERONADE s. m. (è-spe-ro-na-de — du préf. *es*, et de *esperon*, qui s'est dit pour *éperon*). Anc. mar. Bateau maltais d'une marche supérieure : *L'*ESPERONADE *à fond plat, pour pouvoir facilement être halé à terre, n'était pas ponté; à l'arrière seulement, il avait une chambre couverte d'un toit rond qui servait d'abri; il avait un plat-bord mince en bois léger, pour diminuer les poids dans les hauts; son mât unique portait une voile à livarde.* ‖ On a dit aussi ESPERONARE, SPERONARE *et* SPERONADE.

ESPERONNIER (François-Dominique-Victor-Edouard), général français, né à Narbonne en 1788, mort à Paris en 1855. Elève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, il fit, en 1810, l'expédition d'Espagne avec le grade de lieutenant en second, et devint aide de camp du général Bouchu (1811). Il fut décoré pour sa belle conduite au siége de Chinchilla (1813), créé capitaine la même année. Il suivit ensuite le général Bouchu en Allemagne, et fut fait prisonnier à Torgau. Il était à Grenoble, en 1815, lorsque Napoléon y passa au retour de l'île d'Elbe; Esperonnier se joignit à lui avec les troupes qu'il commandait. Il ne quitta pas le service au retour des Bourbons, et devint, en 1835, commandant en second de l'Ecole polytechnique. L'année précédente, il avait été nommé député par les électeurs de son département. Il fut ensuite fait colonel en 1838, maréchal de camp en 1846, et mis à la retraite par le gouvernement provisoire en 1848. Il avait toujours siégé à la Chambre jusqu'à cette époque et y avait constamment voté avec le parti conservateur.

ESPET s. m. (è-spè). Ichthyol. Un des noms du brochet de mer.

ESPHLASE s. f. (è-sfla-ze — du gr. *esphlasis*, enfoncement; de *eis*, dans, et *phlaô*, j'écrase). Chir. Contusion et enfoncement des os du crâne.

ESPIARD DE COLONGE (Jean-Alexandre, baron D'), général, arrière-petit-fils de Philibert Espiard, député aux états de Blois en 1576, né à Paris en 1713, mort à Saint-Sauveur en Médoc en 1788. Il devint maréchal de camp, et fut directeur de l'artillerie des provinces de Guyenne, basse Navarre et Béarn de 1779 à 1786. Le baron d'Espiard est auteur d'un ouvrage intitulé : *Artillerie pratique employée sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, lequel a été publié par un de ses petits-neveux (1846, 2 vol. in-4°, avec planches). C'est un traité très-détaillé de l'artillerie sous M. de Vallière, avec les améliorations qui furent apportées à cette arme du vivant de l'auteur. Outre ce traité, il a laissé divers mémoires sur l'artillerie, dont trois sont conservés aux archives du dépôt central de l'artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, à Paris. Ils sont intitulés : *Observations sur la décision qui prescrit de mettre des grains de lumière à froid aux canons* (1763); *Mémoire concernant les moyens à employer pour empêcher les cartouches, tant à boulets qu'à balles, de tamiser dans les caissons* (1767); *Connaissances préliminaires des procédés qui sont en usage à Klingenthal pour la fabrication des armes blanches* (1775). Enfin son petit-neveu a publié, sous le titre de l'*Art de convertir le fer de fonte ou le fer cru en acier, joint à un Traité sur l'acier d'Alsace* (1863), un petit opuscule inédit du général. — Son fils, François-Alexandre, baron D'ESPIARD DE COLONGE, né en 1752, mort à Munich en 1814, commandait en chef, en 1812, l'artillerie du 6e corps, composé en grande partie de Bavarois, sous les ordres du général Gouvion Saint-Cyr; il remplit même un instant les fonctions de son chef d'état-major, et mourut général-major, des suites de blessures graves qu'il avait reçues à la bataille de Polosk. Il a laissé quelques manuscrits inédits sur sa campagne. — Un second fils, Bénigne-Jean-Claude, baron D'ESPIARD DE COLONGE, né en 1754, mort à Munich en 1837, servit également dans l'artillerie bavaroise, se distingua notamment le 16 mai 1807 au combat de Poplavi, sur la Narew, fut nommé, en 1817, par le roi de Bavière, directeur général du ministère de la guerre, conseiller d'Etat, et, en 1824, lieutenant général. Cette même année, il fut chargé par le gouvernement bavarois de diriger et de faire exécuter sous ses ordres un travail complet sur l'état de l'artillerie bavaroise, qui avait été demandé par le gouvernement français. Ce travail, actuellement conservé au dépôt d'artillerie, à Paris, consiste en 23 planches, accompagnées d'un mémoire intitulé : *Etat de toutes les parties du matériel de campagne de l'artillerie bavaroise*, etc.

ESPIARD DE COLONGE (Antoine-Bernard-Alfred, baron D'), diplomate et littérateur français, petit-neveu du général J.-A. d'Espiard de Colonge, né vers 1815. Il a été attaché à la légation de France en Bavière de 1838 à 1845. M. d'Espiard a mis au jour quelques ouvrages de son grand-oncle, et il est lui-même auteur, entre autres écrits, d'un livre intitulé : la *Chute du ciel*, ou les *Antiques météores planétaires* (1865, 1 vol. gr. in-8° de 586 pages), livre très-curieux et remarquable à divers égards.

ESPIARD DE SAUX (François-Bernard), magistrat français, de la même famille que les Espiard de Colonge, né à Dijon en 1659, mort à Besançon en 1743. Il remplit avec beaucoup de distinction la charge de président à mortier au parlement de Besançon, et fut député plusieurs fois à la cour par sa compagnie dans des circonstances importantes. Il se démit de sa charge en 1725, et reçut alors le titre de président honoraire du même parlement. On a de lui : *Remarques sur le Traité des successions de Denis Lebrun*, imprimées à la suite de cet ouvrage (Paris, 1736, in-fol.); *Epistola circa librum cui titulus : Corpus juris canonici, authore Jo. Petr. Giberto*, imprimée dans les éditions de ce traité (1736-1737); *Observations sur des matières canoniques*, insérées dans les *Institutions ecclésiastiques de Gibert; Observations sur des matières de droit*, dans les *Œuvres de Bretonnier; Observations sur la coutume de Franche-Comté*, par Boguet, manuscrit in-folio conservé à la bibliothèque publique de Besançon. Espiard de Saux a, en outre, fourni des notes à Taisand dont celui-ci a fait usage dans son *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, et à Raviot, pour son édition des *Arrêts du parlement de Dijon*, recueillis par Perrier. On conserve à la Bibliothèque nationale, à Paris, cinquante lettres adressées par lui à son parent le président Bouhier (dossier Bouhier). — Son fils, Jean-François ESPIARD DE SAUX, né à Besançon en 1695, mort dans la même ville en 1778, fut chanoine de la métropole de Besançon, abbé de Saint-Rigaud, conseiller clerc au parlement et prédicateur de la reine, épouse de Louis XV. On a de lui un recueil de *Sermons* (Besançon, 1776, in-8°). — François-Ignace ESPIARD DE LABORDE, frère du précédent, né à Besançon en 1707, mort à Dijon en 1777, embrassa aussi l'état ecclésiastique, fut d'abord grand vicaire de l'évêque de Troyes, puis conseiller clerc au parlement de Dijon. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Essai sur le génie et le caractère des nations* (Bruxelles, 1743, 3 vol. petit in-12), réimprimé sous ce titre : *Esprit des nations* (La Haye [Paris], 1753, 2 vol. in-12). La branche Espiard de Saux s'est éteinte en ces deux frères.

ESPIC (Jean-Barthélemy), poëte français, né à Cette (Hérault) en 1767, mort en 1844. Tout jeune encore, il entra dans la congrégation des Doctrinaires, qu'il quitta en 1792 : fut reçu à l'Ecole normale de Paris en 1795, et alla fonder quelque temps plus tard, à Sainte-Foy-la-Grande, dans la Gironde, une maison d'éducation, qu'il dirigea pendant trente-trois ans. On a de lui divers poëmes : *Des soins et des hommages respectueux dus à la vieillesse* (1812), en vers français et en vers latins; le *Champ de bataille* (1816); la *Famille* (1816); *Bertrade de Montfort* (1830); *Christine d'Elbi* (1833).

ESPICHEL ou **SPICHEL**, autrefois *Barbarium promontorium*, cap de Portugal, prov. d'Estramadure, à 39 kilom. S.-O. de Lisbonne, par 38° 25′ de lat. N. et 11° 33′ de long. O. Phare de 206 mètres d'élévation au-dessus du niveau de l'Océan; fort; petite église où l'on se rend en pèlerinage.

ESPIÈGLE adj. (è-spiè-gle — V. l'étym. à la partie encycl.). Vif et éveillé, aimant à faire des malices : *Des enfants* ESPIÈGLES. ‖ Fait ou dit d'une manière fine et malicieuse : *Un tour* ESPIÈGLE. *Une réponse* ESPIÈGLE.

— Substantiv. Personne espiègle : *Une petite* ESPIÈGLE.

— **Encycl.** Linguist. Le mot *espiègle* semble se rapporter, de bien loin, il est vrai, à la racine sanscrite *pas*, voir, d'où *sposa*, espion. Cette racine, en effet (v. ESPÈCE, ESPION), a fourni le latin *specere*, regarder, d'où l'on a fait *speculum*, signifiant miroir, d'où nous viennent *spéculer*, *spéculatif*, *spéculateur*, *spéculation*. Le latin *speculum*, miroir, est devenu *specchio* en italien, espagnol *espejo*, provençal *espelh*, allemand *spiegel*, et, par un long détour, le même mot a pénétré en français sous la forme de l'adjectif *espiègle*. L'origine de ce mot est curieuse. Il existe en allemand un recueil célèbre de facéties et de tours, que débite ou joue un personnage demi-historique et demi-mythique, nommé *Eulenspiegel*, ou Miroir des chouettes. Ces facéties furent traduites en français, et le héros fut connu d'abord sous le nom d'*Ulespiègle* (V. ce mot), qui, contracté en *Espiègle*, en est venu à signifier plaisant, et se dit aujourd'hui d'enfants ou de jeunes gens qui font de petites malices.

Ménage a dit : « Un Allemand du pays de Saxe, nommé Till Ulespiegel, qui vivait vers 1480, était un homme célèbre en petites fourberies ingénieuses. Sa vie ayant été composée en allemand, on a appelé de son nom un fourbe ingénieux. Ce mot a passé ensuite en France avec la même signification, cette vie ayant été traduite et imprimée sous ce titre : *Histoire joyeuse et récréative de Till Ulespiègle, lequel par aucunes fallaces ne se laissa surprendre ne tromper.* » Le prologue qu'on a mis à la tête de la traduction française de la vie de l'Espiègle dit que ce plaisant mourut en 1550. Nous trouvons une allusion à cet ouvrage dans les vers suivants du *Jocoseria* de Melander :

> *Olim scurra fuit nostris notissimus oris,*
> *Saxonicam gelidus qua rigat Albis humum,*
> *Noctua Cecropiæ dederat cui sacra Minervæ*
> *Et speculum falsis nomen imaginibus.*

La *Vie de Till Ulespiegel*, traduite de l'allemand, fut imprimée à Lyon par Jean Saugrain, l'an 1559. Elle fut aussi traduite en vers latins, sous ce titre : *Ægidii Periandri speculum noctuæ, omnes res memorabiles variasque et admirabiles Eyli Saxonici machinationes complectens.* Il y en a une édition à Amsterdam (1563) sous ce titre : *Ulularum speculum, alias Triumphus humanæ stultitiæ, vel Tilus Saxo*, etc. Le frontispice représente une chouette tenant de sa patte gauche un miroir, où elle se regarde.

Avant de terminer, disons que l'allemand *eule*, chouette, qui forme la première partie du nom d'*Ulespiegel*, est le corrélatif du sanscrit *ulûka*, *ûlûka*, *ûrûka*, hibou; bengalais *ulûk;* indoustani *ulûgh*, *ullu;* persan *urûgh;* latin *ulula;* ancien allemand *ulu;* anglo-saxon *ula;* anglais *owl;* cornique *ula;* vieux français *ulotte*. L'onomatopée sanscrite *ulûlu*, *ululi*, hurlement plaintif, *ululatus*, et l'onomatopée latine *ululo*, grec *ololuzô*, etc., indiquent clairement la nature imitative de ce nom.

ESPIÈGLERIE s. f. (è-spiè-gle-rî — rad. *espiègle*). Malice, tour d'espiègle : *Faire des* ESPIÈGLERIES.

ESPIENS, village et comm. de France (Lot-et-Garonne), cant., arrond. et à 6 kilom. de Nérac; 764 hab. Eglise du XIIIe siècle. Ruines et tour d'un château féodal. Au hameau de Coutures, église très-ancienne avec porche percé de meurtrières.

ESPIGNETTE s. f. (è-spi-gnè-te; *gn* mll.). Bot. Nom vulgaire de la clavaire coralloïde, espèce de champignon.

ESPIGON s. m. (è-spi-gon). Mar. Espèce de bout-dehors qui s'ajoutait aux vergues des anciennes nefs, pour établir des voiles supplémentaires.

ESPINAC (Pierre D'), prélat français. V. EPINAC.

ESPINAR (EL), bourg d'Espagne, prov. et à 32 kilom. de Ségovie, sur la route de Madrid à Valladolid; 1,300 hab. Commerce de grains et de bétail. Hôpital, maison de détention. L'église, remarquable par son architecture, est ornée de plusieurs bonnes peintures.

ESPINASSE (Charles-Marie-Esprit), général et ministre français, né à Saissac (Aude) en 1815, mort en 1859. A sa sortie de l'école militaire de Saint-Cyr, il fut envoyé en Afrique, et c'est là qu'il passa presque toute la première moitié de sa carrière militaire. Il y obtint les grades de lieutenant, de capitaine, et, en 1845, celui de chef de bataillon. Il fut alors nommé commandant aux zouaves. En 1848, il quitta ce corps pour entrer au 22e léger. C'est avec le grade de lieutenant-colonel dans ce régiment qu'il fit partie de l'expédition envoyée à Rome par le gouvernement de la république française. Il venait d'être nommé colonel du 42e de ligne lorsqu'eut lieu le coup d'Etat du 2 décembre 1851. M. Espinasse fut, en cette circonstance, un des officiers prétoriens qui montrèrent le plus d'ardeur à violer la représentation nationale et à renverser la république. Ce fut lui notamment qui fut chargé par Saint-Arnaud d'envahir de nuit le palais de l'Assemblée et de s'emparer des questeurs. Le triste rôle qu'il joua dans l'accomplissement de cet attentat lui valut la faveur de Louis-Napoléon. Dès l'année suivante, il reçut le grade de général de brigade, et, presque aussitôt après la proclamation de l'empire, il fut nommé aide de camp de l'empereur. Il portait à la figure une large cicatrice occasionnée par une morsure de son cheval en Algérie.

Les expéditions à l'étranger lui étaient fatales. Envoyé en Crimée à la tête d'une brigade, dans la première division de l'armée expéditionnaire, c'est lui qui fit ce déplorable séjour dans les marais de la Dobrutscha, en 1854, qui coûta la vie à tant de nos soldats et pendant lequel il éprouva lui-même une violente attaque de choléra. Forcé de rentrer en France pour sa guérison, il quitta la Crimée. Mais il y revint à la fin de la campagne, en 1855, et put encore prendre part à la bataille de la Tchernaïa, à la prise de Malakoff et à celle de Sébastopol.

Il fut nommé au grade de général de division, le 29 août de la même année. Au commencement de l'année 1858, après l'attentat du 14 janvier, dirigé contre la vie de l'empereur par Orsini et ses complices, il fut nommé ministre de l'intérieur. La nomination d'un général, et surtout du général Espinasse, à de pareilles fonctions, impressionna vivement l'opinion publique. On sentait que le despotisme impérial était arrivé à son apogée. Le nouveau ministre confirma cette appréciation en faisant paraître une circulaire beaucoup plus militaire qu'administrative, et surtout en présentant au Corps législatif la fameuse loi dite de sûreté générale, qui est restée comme le type des garanties politiques offertes à la France par l'empire autoritaire. Bien que fort appuyé par l'empereur, Espinasse ne put se maintenir longtemps au pouvoir. Il était beaucoup trop étranger aux affaires de l'administration, et sa présence au ministère était trop peu sympathique au public pour qu'elle pût se prolonger. Cinq mois après sa nomination, le 15 juin 1858, le général Espinasse eut pour successeur M. Delangle.

Dès le commencement de la guerre d'Italie, en 1859, il fut mis à la tête de la 2e division d'infanterie, dans le 2e corps d'armée, commandé par le général Mac-Mahon. Ce fut ce corps d'armée qui gagna, le 4 juin, la bataille de Magenta sur les Autrichiens. Le général Espinasse fut tué au milieu du combat, à l'attaque du village. Son aide de camp tomba mort presque au même moment à ses côtés.

En quittant le ministère de l'intérieur, en 1858, le général Espinasse avait été nommé sénateur. En 1845, lorsqu'il commandait en Afrique son bataillon de zouaves, il reçut quatre blessures graves au combat de l'Aurès. Quelques jours après sa mort, sa veuve écrivit au 2e bataillon de zouaves pour demander que son fils, âgé de sept ans, y fût admis comme enfant de troupe; ce qui eut lieu. Cet enfant était un des compagnons ordinaires du jeune prince impérial.

ESPINASSE (Mlle Julie-Jeanne-Eléonore DE L'), femme auteur française. V. LESPINASSE (Mlle de).

ESPINASSE (Augustin, comte DE L'), général français. V. LESPINASSE.

ESPINASSI (Adélaïde), femme auteur française, née vers le commencement du XVIIIe siècle, morte en 1777. Elle a publié deux ouvrages : un *Abrégé de l'histoire de France* (1767, 3 vol. in-12), compilation sans originalité, à vues étroites, très-médiocre, et un *Essai sur l'éducation des demoiselles* (1764, in-12), qui est rempli d'idées neuves et justes, plein d'intérêt et de charme, à côté, il est vrai, de quelques théories un peu hasardées. Ainsi Mme Espinassi prétend que « l'éducation des premières années est peu de chose et qu'on en doit laisser le soin aux nourrices et aux gouvernantes. » On ne comprend pas qu'une femme émette sur l'éducation des idées aussi radicalement fausses.

ESPINAY ou **ÉPINAI** (Jacques D'), prélat français, mort en 1482. Il appartenait à une ancienne famille de Bretagne qui tirait son nom d'un château près de Vitré. D'Espinay devint protonotaire du saint-siége, puis fut nommé évêque de Saint-Malo en 1450, et transféré à Rennes la même année par le pape Nicolas V; mais le duc de Bretagne l'empêcha d'occuper ce dernier siége, tandis que celui de Saint-Malo était déjà occupé par un autre. Espinay, en quête d'un siége vide, se rendit à Rome, gagna les bonnes grâces du pape et obtint enfin, à son retour en Bretagne, l'évêché de Rennes, qu'on rendit vacant en transférant l'évêque de cette ville à Tréguier. On se repentit bientôt de cette condescendance; ses violences indisposèrent le pape même, qui l'avait protégé jusque-là, et contraignirent le duc à jeter en prison le prélat turbulent. Il y mourut de la goutte.

ESPINAY ou **ÉPINAI** (André D'), prélat français, parent du précédent, mort à Paris en 1500. Il fut archevêque d'Arles, de Bordeaux, de Lyon et enfin cardinal. Sa grande habileté comme diplomate le fit plusieurs fois employer par Charles VIII. Il accompagna ce prince en Italie et y donna de grandes preuves de bravoure. Louis XII lui continua la faveur dont il avait joui sous Charles VIII.

ESPINAY ou **ÉPINAI** (Guy D'), diplomate français, parent du précédent, mort en 1501. Il devint chambellan du duc de Bretagne François II, puis de la duchesse Anne, qui le chargea d'une mission diplomatique auprès de Charles VIII; et entra, vers la fin de sa vie, au service du roi Louis XII. Ses prouesses et sa libéralité lui avaient fait donner par ses contemporains le nom de *Grand*.

ESPINAY ou **ÉPINAI** (Charles D'), prélat français, né vers 1530, mort en 1591. D'abord abbé de Saint-Gildas-du-Bois et de Notre-Dame-du-Tronchet, il fut sacré, en 1558, évêque de Dol. Il avait d'ailleurs des qualités peu apostoliques. Guerrier valeureux, il soutint bravement un siége dans sa ville épiscopale; poëte médiocre, il a écrit des *Sonnets amoureux* (Paris, 1559, in-8o). Il était évêque depuis un an, lorsqu'il écrivit ce livre singulier dans sa position.

ESPINAY ou **ÉPINAI** (Jean, marquis D'), homme de guerre, de la famille des précédents, mort en 1591. Chambellan de Henri II et de Charles IX, qui érigea en sa faveur la terre d'Espinay en marquisat, il devint capitaine d'une compagnie de chevau-légers, sénéchal de Castre et de l'Albigeois, et se distingua par sa bravoure en maintes circonstances, notamment au siége de Thionville, aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac et de Moncontour. La famille d'Espinay s'est éteinte en 1764.

ESPINAY DE SAINT-LUC, nom de deux hommes de guerre français. V. SAINT-LUC.

ESPINÇOIR s. m. (è-spain-soir — rad. *espincer*). Techn. Marteau de paveur.

ESPINE (Jean DE L'), théologien français. V. LESPINE.

ESPINE (Charles DE L'), poëte français. V. LESPINE.

ESPINEL (Vincent), romancier et poëte espagnol, né à Ronda (royaume de Grenade) vers 1540, mort à Madrid vers 1630. Le nom de son père était Francisco Goma; mais, suivant un usage adopté par l'ancienne noblesse grenadine, il prit le nom de sa grand'mère maternelle. Les incidents de sa vie sont enveloppés d'obscurité; il est toutefois certain qu'il fut élevé à Salamanque, et qu'il mena, dans diverses contrées de l'Europe, une existence aventureuse. Sur la fin de sa vie, il occupa, dans sa ville natale, un office ecclésiastique, quoiqu'il vécût presque toujours à Madrid. Il fut ami de Cervantes et tint une place éminente parmi les poëtes espagnols du XVIe du et XVIIe siècle. Lope de Vega soumit à sa critique ses premières productions poétiques. Très-versé dans la musique, il composa la messe chantée aux funérailles du roi Philippe II, et l'on dit que ce fut lui qui ajouta à la guitare une cinquième corde, ce qui conduisit peu après à l'invention de la sixième. Son principal ouvrage est l'*Histoire de la vie de l'écuyer Marcos de Obregon*. Ce livre, d'une excessive originalité et d'une franche et spirituelle gaieté, fut publié pour la première fois à Barcelone en 1618; il en a été donné par la suite de nombreuses éditions, dont la meilleure, qui est aussi la dernière, à Madrid, en 1804. La *Vie de Marcos de Obregon* a été traduite en anglais par Algernon Langton (Londres, 1815), et imitée en allemand par Ludwig Tieck. Voltaire, qui, on le sait, n'était pas un grand admirateur de Le Sage, accuse ce dernier de plagiat, à propos de cet ouvrage, et dit formellement que *Gil Blas* est entièrement tiré du *Marcos de Obregon* d'Espinel, ce qui est loin d'être exact. Espinel a été surnommé par Cervantes le *meilleur ami d'Apollon*. Outre son roman, on a de lui : *Arte poetica española; Varias rimas* (Madrid, 1591, in-8o), contenant la traduction en vers de l'art poétique d'Horace, et des épîtres, des églogues d'un tour poétique, original, des poésies diverses. On le regarde comme l'inventeur des *decimas*, stances de dix vers de huit syllabes, qu'on désigne souvent sous le nom d'*espinelas*.

ESPINELA s. f. (è-spi-né-la — mot espagn. formé de *Espinel*, nom de l'inventeur). Littér. Strophe espagnole de dix vers de huit syllabes, avec un repos au quatrième vers.

ESPINGOLE s. f. (è-spain-go-le — v. l'étym. d'*espringale*). Fusil à canon très-gros, très-court, et évasé par le haut : *L'*ESPINGOLE *est ordinairement de cuivre.* (Acad.) *A bord, on ne se servait de l'*ESPINGOLE *que dans les hunes ou dans les embarcations; on l'appuyait sur une sorte de fourche de fer appelée chandelier.* (Lafay.) ‖ *Pistolet en espingole*, Pistolet dont le canon était évasé comme celui de l'espingole. ‖ On a dit aussi ESPINGALE, ESPINGARDE et ESPINGARD s. m.

— **Encycl.** Avant l'invention de la poudre, on donnait le nom d'*espingole* à une grande arbalète à tour montée sur des roues, que les armées traînaient souvent à leur suite. Depuis le XVIIe siècle, ce mot sert à désigner une espèce de fusil court dont la bouche du canon présente un évasement rond ou ovale. On charge cette arme avec une poignée de chevrotines qui, sous l'impulsion de la poudre, s'écartent et divergent dans tous les sens. On reproche à l'*espingole* de manquer de justesse et d'avoir peu de portée, ce qui oblige à la tirer de très-près. De plus, elle garde mal la charge quand on l'incline la bouche en bas. Ces diverses circonstances l'ont fait abandonner de bonne heure dans les armées européennes. Toutefois, on en fait encore usage dans la marine, surtout pendant les abordages. Le dernier corps de troupes françaises qui ait fait usage de cette arme est l'escadron des mameluks de la garde de Napoléon Ier. L'*espingole* n'est guère employée aujourd'hui que chez les nations arriérées de l'Orient. En Europe, cependant, on la trouve encore entre les mains des bandits et des contrebandiers espagnols, qui l'appellent *trabuco* ou *trabuc* : de là le nom de *trabucaires* qu'on leur donne quelquefois.

ESPINGOLIER s. m. (è-spain-go-lié — rad. *espingole*). Anc. art milit. Soldat armé d'une espingole. ‖ On a dit aussi ESPINGALIER, ESPINGARDIER et ESPINGARDINIER.

ESPINHAÇO (serra do), chaîne de montagnes du Brésil, traverse la province de Minas-Geraes et s'étend entre celles de Saint-Paul et de Rio-de-Janeiro. Elle occupe le centre du vaste système brésilien, raison pour laquelle Balbi propose de la nommer chaîne centrale. Elle s'étend depuis la rive droite de San-Francisco jusqu'à l'Uruguay (10o à 18o lat. S.). Cette chaîne de montagnes se divise en un grand nombre de branches et de ramifications, qui prennent différents noms suivant les contrées qu'elles traversent. Sa partie septentrionale est connue sous le nom de sierras das Almas (montagnes des âmes); dans la partie méridionale de la province de Minas-Geraes, elle est appelée sierra de Martiquiera, et, dans la province de San-Polo, on la nomme sierra de Juquery et sierra de Jaragoa. Diverses ramifications peu connues la joignent à la sierra do Mar. Les plus hauts sommets s'élèvent dans la province de Minas-Geraes, tels que l'Itacolumi, près de Villa-Rica (1,900 mètres), la plus haute montagne du Brésil; les deux pics d'Itaubira et d'Itambe, près de Cattas-Atlas.

ESPINOSA (don Diego DE), homme d'Etat espagnol, né à Martininos de las Posadas, dans la Vieille-Castille, en 1502, mort en 1572. Très-jeune encore, il professa le droit à Cuença, y acquit une grande réputation de jurisconsulte, et devint peu après auditeur à Séville, régent et ensuite président du conseil royal de Castille, inquisiteur général d'Espagne et surintendant des affaires d'Italie. Il remplit ses fonctions de grand inquisiteur à la satisfaction de Philippe II, c'est tout dire, et mérita par là, et par des services plus réels, il faut en convenir, la confiance absolue du farouche monarque. Mais Espinosa, qui était d'ailleurs un habile homme, manquait de l'habileté la plus essentielle à un ministre, celle de déguiser son autorité aux yeux du souverain. Il devint avec Philippe impérieux, on pourrait presque dire insolent. Après avoir servi la haine du roi contre son malheureux fils don Carlos, et en avoir été récompensé par le chapeau de cardinal, Espinosa tomba tout à coup en disgrâce. Fatigué d'obéir à un sujet, le fier monarque lui dit un jour froidement, en plein conseil : « Cardinal, souvenez-vous que je suis le président. » Ce fut le coup de mort pour Espinosa. Malade de l'émotion, il tomba un jour en syncope; on en profita pour croire qu'il était mort, et l'on s'empressa de l'ouvrir sous prétexte de l'embaumer. On raconte que le malheureux, rendu au sentiment par la douleur, saisit le scalpel du chirurgien; on s'aperçut, en continuant l'opération, que son cœur palpitait encore. En apprenant sa mort, Philippe déclara froidement qu'il venait de perdre un ministre intègre et capable, ce qui était vrai. Espinosa était réputé pour sa justice en même temps que pour sa sévérité, et la sévérité était une vertu bien nécessaire avec les grands de la cour d'Espagne. Nous n'aurions donc rien à blâmer en lui s'il n'avait été grand inquisiteur, et s'il n'avait pris une part honteuse à la mort du malheureux don Carlos. La naissance de cet homme étrange n'avait pas été moins singulière que sa mort : on raconte que sa mère, tombée en léthargie et réputée morte, allait être ensevelie, lorsqu'elle revint à elle dans sa bière, mit au monde don Diego et vécut encore quatorze ans.

ESPINOSA (Nicolas), poëte espagnol, né à Valence vers 1520. Il n'est connu que par un de ses ouvrages, qui est une continuation, en espagnol, du *Roland furieux* de l'Arioste, et qui est intitulé : *la Segunda parte de Orlando* (Saragosse, 1555, in-4o). Toutefois, au lieu de suivre, comme l'illustre poëte italien, la légende de Turpin, il a basé son récit sur les traditions consignées dans les romanceros espagnols, accusant plaisamment les récits de Turpin d'être *fabuleux*, et promettant une histoire *véridique*. La *Segunda parte* contient quatorze mille vers en octaves.

ESPINOSA (Jean), écrivain espagnol, né à Bellovado vers 1540, mort vers 1595. Il suivit la carrière des armes, et ses services furent appréciés de Charles-Quint et de Philippe II. Il a écrit, entre autres ouvrages : *Ginæcopœnos, dialogue à la louange des femmes* (Milan, 1580, in-4o). On y trouve, à côté de l'enflure espagnole, un style correct et vif. Espinosa avait aussi préparé un recueil de six mille proverbes qui n'a pas vu le jour.

ESPINOSA (Pierre), poëte et philosophe espagnol, né à Antequera, dans l'Andalousie, en 1582, mort à San-Lucar de Barameda en 1650. Il devint de bonne heure aumônier du duc de Medina-Sidonia, qui le fit, en 1623, recteur du collége de Saint-Ildefonse à San-Lucar. Son principal ouvrage est un recueil intitulé : *Première partie des fleurs des poëtes illustres d'Espagne* (Valladolid, 1605), recueil de morceaux choisis. Citons encore de lui : *Art de bien mourir* (Madrid, 1651, in-8o); *Trésor caché* (Madrid, 1644), etc.

ESPINOSA (Jérôme-Hyacinthe), peintre espagnol, né à Cocentena, près de Valence, en 1600, mort à Valence en 1680. Après avoir eu pour maîtres son père, Rodriguez de Espinosa, puis Ribalta et Borras, il alla chercher à Bologne les traditions des Carrache. Il revint ensuite dans sa patrie, où il sut mettre à profit l'expérience qu'il avait acquise, les observations qu'il avait recueillies. Son début fut un *Christ mourant*, peinture magistrale, d'une anatomie savante, d'une suave poésie, et où l'on trouve la foi naïve du croyant le plus exalté. Les biographes, les frères Michaud entre autres, disent qu'il était âgé de vingt-trois ans seulement quand il exécuta ce tableau. C'est une erreur; à cet âge, Espinosa partait pour Bologne, et ce ne fut qu'en revenant d'Italie, alors qu'il était en pleine possession de son talent, qu'il exécuta ce *Christ*. Le succès qu'il obtint lui ayant procuré des commandes importantes, il parcourut l'Espagne entière, laissant partout sur son passage, dans les églises, dans les palais, dans les couvents, des traces brillantes de son talent et de sa fécondité. M. de La Borde, dans son *Itinéraire de l'Espagne*, cite avec éloges un *Saint Pierre martyr*, une *Nativité*, un *Saint Jean-Baptiste*, une *Madeleine*, une *Cène*, tableaux excellents, dit-il, dignes de la réputation de ce peintre. Mais il en a oublié bien d'autres, et des meilleurs; car il n'est pas une ville importante, un couvent célèbre qui ne puissent montrer des fresques immenses ou des tableaux d'un grand caractère, d'une puissance d'effet et d'un charme bizarre, dans lesquels on retrouve la brutalité d'Herrera le Vieux, les gammes sombres de Zurbaran, l'aimable poésie de Murillo. Le maître fut appelé plus d'une fois à la cour de Madrid. Mais les joies de la famille, sa femme et ses beaux enfants qu'il adorait, lui firent refuser opiniâtrément les splendeurs d'une existence peu faite pour lui. Travaillant toujours, jusqu'à sa dernière heure, il s'éteignit sans douleur à quatre-vingts ans. — Son fils, Michel-Jérôme ESPINOSA, cultiva également la peinture, mais lui fut de beaucoup inférieur en talent.

ESPINOSA (Joseph), peintre et graveur espagnol, né à Valence en 1721, mort dans la même ville en 1784. Il suivit les leçons de Luis Martinez et d'Evariste Muño, et se fit connaître par plusieurs tableaux remarquables, dont le plus estimé est sa *Notre-Dame des Douleurs*. Espinosa a gravé au burin et à l'eau-forte de bonnes estampes, entre autres *Saint Joseph*, *Saint Joseph Calasanz*, *Notre-Dame del Campanar*, etc.

ESPINOSA Y TELLO (don Jose DE), amiral espagnol. V. TELLO.

ESPINOSA-DE-LOS-MONTEROS, ville d'Espagne, prov. et à 74 kilom. N. de Burgos, près de la rive gauche de la Trueba et des limites de la province de Santander; 2,500 hab. Château fort flanqué de plusieurs tours. Commerce de grains. Le maréchal Victor y remporta une victoire sur les Espagnols le 11 novembre 1808.

ESPINOSE s. f. (è-spi-no-ze — de *Espinosa*, n. pr. espagn.). Bot. Syn. d'ÉRIOGONE.

ESPINOUSE, chaînon des Cévennes (Hérault), recouvert de formations de calcaire jurassique et de trias. Il donne naissance à l'Agout et au Dourdou, affluents du Tarn, et à des tributaires de l'Orb. Son sommet le plus élevé atteint 1,122 mètres. V. CÉVENNES.

ESPINOY (Marie DE LALAING, princesse D'), héroïne belge qui vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Philippe II avait donné le gouvernement des Pays-Bas à Alexandre Farnèse. Mais, pour gouverner les Pays-Bas, il fallait d'abord les soumettre; car, à la voix de Guillaume de Nassau, ils venaient de se révolter et de conclure entre eux la fameuse union d'Utrecht. Cependant, devant les forces du duc de Parme, Maëstricht est obligé de se rendre, puis vient le tour de Cambrai, puis celui de Bréda... Toutefois, quelques villes restent encore debout, entre autres Tournay, des plus redoutées de l'ennemi, moins encore à cause des remparts qui l'entouraient que parce que l'homme qui la commandait était renommé par ses talents militaires autant que par sa bravoure; il était, en outre, l'ami particulier de Guillaume de Nassau : c'était le prince d'Espinoy. Comprenant néanmoins qu'il ne pourrait résister longtemps aux assiégeants, il sortit avec la meilleure partie de la garnison pour aller fortifier Saint-Gilhain. Mais, en partant, il confia la défense de la ville (défense désespérée) à la princesse, sa femme, qui répondit héroïquement à sa confiance.

Le siége fut long; il dura du 4 octobre au dernier jour de novembre; il fut meurtrier, acharné : Maximilien de Longueval, le seigneur de Glacion, bien d'autres grands d'Espagne et militaires fameux y trouvèrent la mort. Cependant le courage dût céder au nombre; la ville de Tournay capitula. La princesse d'Espinoy seule avait conduit la défense; sans trêve, sans repos, sans faiblesse, durant près de deux mois elle avait lutté, disputé pied à pied le terrain à l'ennemi; tantôt dirigeant les travaux en véritable ingénieur, en intelligent tacticien; tantôt, l'épée à la main, sur la brèche, au plus fort de la mêlée. Un jour, elle est blessée au bras; elle bande la plaie et continue le combat.

Lorsque les Espagnols apprirent qu'ils n'avaient pas eu affaire au prince d'Espinoy, mais à une femme, loin d'être froissés en leur orgueil, ils furent saisis d'admiration, et c'est en considération de celle qui les avait tenus en échec, qui avait failli les vaincre, qu'ils accordèrent aux vaincus une capitulation honorable.

La princesse d'Espinoy est peu et même point connue. Son nom, celui d'une héroïne cependant, ne figure dans aucun dictionnaire biographique (Didot, Michaud, etc.). Moréri n'en dit rien. Pourquoi? Le voici peut-être. Jean Cousin, le plus ancien historien de Tournay (*Histoire de Tournay*, Douai, 1620, 4 vol. in-4o), raconte, tout le long de quatre pages, le siége mémorable que nous venons de rappeler; il compte avec une sorte de complaisance peu chrétienne et peu patriotique le nombre des assauts, celui des morts, il note même que « par grand malheur fut brisée une vitre de Notre-Dame, » mais du prince d'Espinoy à peine une ligne dédaigneuse, et de la princesse sa femme, pas un traître mot. C'est que Jean Cousin était prêtre, était chanoine de la cathédrale de Tournay, et que, avec presque tout le clergé de cette ville, il avait trahi son pays, s'était vendu à Philippe II; il le raconte lui-même, le saint homme. Et puis, quand il écrivait son histoire, Alexandre Farnèse gouvernait encore, et sans doute il s'imagina qu'il ne plairait pas au vainqueur d'entendre l'éloge des vaincus. Voilà donc le secret du silence du pieux chanoine de la cathédrale de Tournay au sujet de la princesse d'Espinoy.

La princesse d'Espinoy n'en est pas moins, non pas la Jeanne Darc — il n'y a qu'une Jeanne Darc — mais la Jeanne Hachette de la Belgique, et la ville de Tournay lui devait bien une statue de bronze sur sa grande place.

ESPINOY (Philippe DE L'), vicomte de Térouanne et seigneur de La Chapelle, historien flamand, né à Gand vers 1552, mort vers 1633. Il était fils d'un jurisconsulte distingué, Charles de L'Espinoy. Après avoir suivi la carrière des armes, il se retira du service pour se livrer tout entier aux travaux historiques. Il a écrit : *Recherches des antiquités et noblesse de Flandres* (Douai, 1631, in-fol.); *Prélats, barons, chevaliers, escuiers, villes, franchises et officiers de ceste illustre duchée de Brabant* (Gand, 1628, in-4o), et un grand nombre de généalogies.

ESPION, IONNE s. (è-spi-on, i-o-ne — pour l'étym., v. la partie encycl.) Art. milit. Personne qui se glisse parmi les troupes ennemies, pour étudier leur situation et surprendre le secret des intentions de leurs chefs : *Payer des* ESPIONS. *Envoyer des* ESPIONS. *Prendre et fusiller un* ESPION. *Autrefois, aux temps de troubles, les* ESPIONS *se déguisaient en trouvères; c'était la harpe à la main qu'ils étudiaient les dispositions et le nombre des ennemis.* (A. Achard.) ‖ *Espion double*, Espion qui sert à la fois les deux partis.

— Par anal. Agent secret de la police, chargé d'épier les actes et les discours des personnes qui lui sont désignées : *Quand les* ESPIONS *n'ont rien découvert, ils inventent.* (B. Const.) *Le batteur de pavé ne se sert jamais de voitures; aussi use-t-il plus de souliers qu'un* ESPION *de police ou un facteur de la petite poste.* (Audiffret.)

> ... De tous les emplois, le plus lâche aujourd'hui
> Est d'être l'*espion* des paroles d'autrui.
>
> BOURSAULT.

— Par ext. Personne qui guette, épie ce qui se fait ou se dit, qui cherche à surprendre les secrets d'autrui, dans un but d'intérêt ou de malignité : *Un* ESPION *de collége. Je ne veux point avoir un* ESPION *qui furète de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler.* (Mol.)

— En bonne part, Personne qui épie quelqu'un ou quelque chose dans un but honnête : *Aussitôt M. Colbert, qui avait des* ESPIONS *pour découvrir le mérite caché ou naissant, déterra M. Rolle dans l'extrême obscurité où il vivait.* (Fonten.) *Elle en avait fait un vertueux* ESPION, *chargé de découvrir les endroits où il y avait une souffrance à calmer, une misère à adoucir.* (Balz.)

— Miroir que, dans certaines contrées, on pose sur le rebord de sa fenêtre dans une position inclinée, afin que, l'image des gens qui entrent dans la maison venant s'y réfléchir, on soit averti de leur arrivée : *L'usage des* ESPIONS *est assez répandu en Angleterre.*

— Fam. *Ne pas se ruiner en espions*, Etre très-mal informé. ‖ *Tromper l'espion*, Dérouter par un langage calculé, par une conduite habile, les gens par qui l'on est surveillé, espionné.

— Ornith. Espèce de merle d'Afrique, qui est très-rusé. ‖ On l'appelle aussi ESPIONNEUR.

— **Encycl.** Linguist. Ce mot se rattache directement au germanique, ancien haut allemand *spehon*, épier, et remonte assurément aux premiers temps de la race. C'est ce que prouve le groupe des noms de l'*espion* qui s'est maintenu en sanscrit comme dans plusieurs langues européennes. Le sanscrit *spaça*, *espion*, émissaire, agent secret, vient de *spaç*, proprement toucher, puis, d'après Wilson, informer, rendre clair, évident, d'où *spashta*, manifeste, évident, comme nous disons : *ce qui se touche du doigt*. La forme *paç*, qui tient de près, à pris le sens de voir, et fournit quelques temps à la racine irrégulière *darç*, voir. En grec, *spaç* devient *skep*, par inversion, pour *spek; skeptomai*, je considère, je regarde au loin, et à *spaça* répond *skopos*, *espion*, gardien, d'où *skopeô*, j'épie, je surveille, qui nous a fourni notre mot *évêque*, *episcopus*. Le corrélatif latin *spex* ne s'emploie qu'en composition dans *auspex*, *aruspex*, etc., et le nom de l'*espion*, *speculator*, se rattache à *speculari*, de *specula*, et de *specio*, *specto*, en sanscrit *spaç*. L'ancien allemand *spehari*, *espion*, *speha*, exploration, *spehon*, épier, *spahi*, circonspect, sage, *spahida*, sagesse, prudence; le scandinave *spâ*, tirer les présages, *spakr*, prudent, sage, etc., font présumer un verbe gothique *spaihan*, *spah*, *spêhun*. C'est du germanique qu'est provenu l'italien *spia;* espagnol *espia*, exactement notre *espie*, *espion;* anglais *spy*, ainsi que le cymrique *yspiwz;* armoricain *spier*, et l'irlandais erse *spin*, *espion*, tandis que le cymrique *peithiwz*, de *peithiaw*, *yspeithiaw*, *paith*, vue, aspect, paraît se rattacher au latin *specto*. M. Pictet, auteur de tous ces ingénieux rapprochements, ne sait si le polonais *szpieg*, et le lithuanien *spegas*, *espion*, sont indigènes ou empruntés au germanique.

— Hist. V. ESPIONNAGE.

Espion (L'), roman anglo-américain de Fenimore Cooper (1821), qui a été traduit en français, notamment par Defauconpret, et dans la plupart des autres langues, même en persan. Ce fut le second roman de cet auteur aujourd'hui si populaire, et le premier de toute la série qu'il a consacrée à la guerre de l'indépendance américaine. Cooper a su élever l'intérêt de son livre à la hauteur du grand événement dont il a peint, sous les plus vives couleurs, un des mille épisodes; il y a montré, comme Walter Scott, le plus grand art à rattacher la réalité à la fiction. Le colporteur Hervey Birch, l'espion, est un héros; un autre personnage, le capitaine virginien Lawston, est aussi très-heureusement peint; mais tous les autres ne sont guère que des comparses, même Washington, qui apparaît un moment, dans une scène capitale. La lumière est concentrée tout entière sur Hervey Birch; c'est pour Washington qu'il espionne : subjugué par l'ascendant de cet homme supérieur, il a renoncé pour le servir à l'estime de ses amis, de ses proches, il en a fait le dieu de sa conscience. Dévoué à une cause qui purifie bien des actions, la liberté de son pays, le pauvre colporteur vit en paix avec lui-même : il a le suffrage de Washington. Seulement, quand le malheur est plus fort que son courage, quand il se voit repoussé par ses concitoyens comme une bête immonde, quand il n'a plus dans sa patrie un asile où il puisse reposer une heure sans danger, il se plaint avec une mélancolique résignation à un être absent; il murmure à voix basse ce mot mystérieux : *Lui*. S'il osait nommer Washington, il retrouverait la réputation et le repos, mais sa mission est de mourir déshonoré; il doit tenir cachée jusqu'à sa mort une lettre qui lui rend l'honneur, et qu'on ne lira qu'à côté de son cadavre. Trente ans après cette première guerre, alors que l'Amérique est libre et florissante, Washington étant prématurément descendu dans la tombe, Hervey Birch, essayant de faire un prisonnier et de rendre un dernier service à son pays, tombe frappé d'un coup mortel; on découvre alors sur son sein une petite boîte de plomb qui renfermait la lettre de Washington, et trois ou quatre témoins surent que le colporteur était mort comme il avait vécu, dévoué à sa patrie et martyr de la liberté.

On trouve dans ce récit ces mâles accents patriotiques qui, plus que son talent peut-être, ont contribué à rendre Cooper populaire aux Etats-Unis.

ESPIONNAGE s. m. (è-spi-o-na-je — rad. *espionner*). Action d'espionner, métier d'espion : *L'*ESPIONNAGE *serait peut-être tolérable s'il pouvait être exercé par d'honnêtes gens.* (Montesq.) *De l'*ESPIONNAGE *à la provocation, l'intervalle est court et le chemin glissant.* (Guizot.) *Tout pouvoir qui se sert de l'*ESPIONNAGE *s'avilit lui-même.* (Mme L. Colet.) ‖ Surveillance secrète et désobligeante : *Etablir l'*ESPIONNAGE *dans sa maison.* ‖ On dit quelquefois ESPIONNEMENT.

— **Encycl.** Hist. Observer dans ses moindres détails la situation d'un homme auprès duquel un titre faux vous accrédite, vous glisser dans son intimité, provoquer s'il est possible ses confidences, puis aller tout reporter, tout vendre à qui vous a chargé de cette mission honteuse, tel est l'*espionnage*, tel est le rôle, nous dirions presque le devoir de l'espion. L'espion, en effet, agit toujours d'une manière occulte : la feinte et l'hypocrisie sont ses deux qualités essentielles et les deux garanties de la bonne exécution des ordres qu'il a reçus. De bonne heure les hommes eurent recours à l'*espionnage*, reconnaissant ainsi l'insuffisance des moyens loyaux, des relations sincères d'homme à homme, de peuple à peuple, de famille à famille. Avec le premier meurtre naquit la guerre, et avec la guerre le désir de surprendre son ennemi pour l'écraser plus sûrement : de ce désir naquit à son tour l'*espionnage*. Cet acte, condamné par tous, et dont personne peut-être n'oserait prendre sur lui de prononcer la suppression définitive, est mentionné pour la première fois dans la Bible. On y voit, en effet, Joseph, ministre de Pharaon, retenir ses frères sous le prétexte qu'ils sont des espions. Les Romains, dans leurs armées, se servaient également d'espions, et l'on sait que Néron et Caligula en eurent, pour ainsi dire, une armée invisible. Plus tard, au moyen âge, Alfred le Grand lui-même ne craignit pas de revêtir un costume de barde, de prendre une harpe, et, dans cet équipage, d'aller saisir les secrets du camp ennemi. Il dut à ce stratagème, qui n'était que de l'*espionnage*, de remporter une victoire définitive et de remonter sur le trône d'Angleterre. Alfred le Grand, il est vrai, travaillait pour lui-même et courait un danger terrible s'il était reconnu. Son cas doit donc être classé à part dans l'*espionnage*, ordinairement vil et honteux. La chevalerie, tout en dédaignant les espions par fierté, ne les connut pas moins; enfin, au XVIe siècle, les gouvernements organisèrent définitivement, non-seulement l'*espionnage* de guerre, mais l'*espionnage* de l'intérieur pour faciliter aux magistrats la connaissance des propos tenus contre le roi, ou la reine, ou les ministres. Les guerres de religion virent foisonner les espions de toute nature; parfois même un huguenot d'un rang élevé ne dédaigna pas, dans l'espoir de venger ses frères massacrés, d'endosser un déguisement et d'aller, comme Alfred le Grand, surprendre les secrets du camp ennemi. Enfin, au XVIIe siècle, on jugera des progrès que l'*espionnage* avait accomplis, par ce mot de l'historien contemporain Strada : « Les espions sont les oreilles et les yeux de ceux qui gouvernent. » Il est impossible de mieux poser en principe la quasi-légitimité de l'observation occulte, au profit des chefs de nations. Richelieu fut le premier qui donna à ce principe son application la plus terrible. Sous ses ordres, le père Joseph devint le directeur d'une affiliation d'*espionnage* à laquelle se rattachaient non-seulement tous les ordres religieux de France, mais encore un grand nombre de personnages de noblesse ou de bourgeoisie. Cette affiliation eut des correspondants jusqu'à l'étranger.

La police, déjà fortement organisée sous Louis XIV, trouva dans l'*espionnage* un puissant concours; mais les Pontchartrain et les La Reynie furent effacés, sous Louis XV, par le trop fameux de Sartines, lieutenant de police du royaume, qui érigea l'*espionnage* en institution civile et lui donna une extension vraiment prodigieuse pour l'époque. Sous le gouvernement de Sartines, il y avait des espions chargés de suivre la cour, et dont l'entretien était à la charge du prévôt de l'hôtel; il y avait des espions politiques, employés par le ministre des affaires étrangères, et dont la mission consistait à informer ce fonctionnaire des faits et gestes des étrangers de condition récemment arrivés à Paris, ainsi que des motifs présumés de leur voyage. Il y avait enfin les espions vulgaires, les plus terribles, si on veut bien peser les lignes suivantes, extraites d'un rapport attribué au lieutenant de police de Louis XV : « La famille vit parmi nous sous la protection d'une renommée de vertu que la magistrature tremble de suspecter; la famille est un répertoire de crimes, un arsenal d'infamies... L'hypocrisie des fausses caresses qui s'y prodiguent a passé dans le style des songes-creux. Dans une famille de vingt personnes, la police devrait poser quarante espions. » On peut juger de ce que devait être l'*espionnage* sous un pouvoir qui formulait un pareil verdict. Cependant, d'après les registres officiels de la police à cette époque, l'entretien des espions seuls ne dépassait pas 20,000 livres. Aussi faut-il se hâter d'ajouter à ce chiffre celui bien plus considérable, mais inconnu, qui représentait les innombrables rétributions prélevées directement sur les académies de jeux ou sur les affaires par eux découvertes, amendes, rançons, etc.

Après Sartines, le lieutenant Berryer ne laissa pas déchoir la tradition : le premier, Berryer songea à utiliser comme espions les criminels (principalement les voleurs) en rupture de ban, sous le coup des poursuites de la police. Ces misérables, enrégimentés dans l'armée d'observation occulte, ne péchaient ordinairement que par excès de zèle; à la moindre prévarication, le délinquant était arrêté et réintégré soit au bagne, soit à Bicêtre, et, cette fois, il n'y avait pas à craindre qu'il tentât de s'échapper de nouveau, car ses anciens camarades d'*espionnage* lui eussent fait un mauvais parti, pour montrer leur soumission au lieutenant de police. Les cochers de place, les logeurs, les maîtresses de maisons publiques furent aussi à la même époque d'un précieux concours pour l'*espionnage*, définitivement organisé. Enfin, on essaya d'y faire entrer les domestiques et on y réussit plus d'une fois. Que de lettres de cachets inexpliquées prirent alors leur origine d'un mot échappé distraitement devant un valet de chambre corrompu par le lieutenant Berryer!

La Révolution essaya, non pas de supprimer l'*espionnage*, — elle en reconnut l'utilité, — mais de le nationaliser, pour ainsi dire. Nous trouvons, en effet, dans le *Rapport du comité de recherches aux représentants de la Commune*, rédigé par Agier père, à la date du 30 novembre 1789, le passage significatif qui suit : « Nous avons été privés d'un nombre suffisant d'observateurs, espèce d'armée qui était aux ordres de l'ancienne police et dont elle faisait un si grand usage. Si tous les districts étaient bien organisés, si leurs comités étaient bien choisis et peu nombreux, nous n'aurions vraisemblablement aucun sujet de regretter la privation d'une ressource odieuse, que nos oppresseurs ont si longtemps employée contre nous. » Le rapporteur ne s'apercevait pas qu'il proposait naïvement un système de dénonciation ouverte, aux lieu et place du système d'*espionnage* occulte, et que la dénonciation ouverte n'est possible qu'après un temps plus ou moins long d'observation occulte. Néanmoins, la police de la Révolution sut se passer d'espions directs, enrégimentés et soldés, jusqu'en 1793 : les dénonciateurs officieux y suppléèrent, et au delà. Mais Robespierre ne paraît pas avoir été ennemi des anciens errements, et tout semble indiquer qu'il reconnut l'utilité d'une réorganisation complète de l'ancien système d'*espionnage*. Puis vint l'Empire et son préfet Fouché, qui donna à l'*espionnage* l'importance d'une science. Enfin, en 1812, paraît la brigade de sûreté, d'abord composée de quatre agents, et qui, en 1823 et 1824, toujours sous la direction du célèbre Vidocq, en comptait jusqu'à vingt et même vingt-huit. Elle ne coûtait cependant à cette époque pas plus de 50,000 fr. par an. Le préfet de police (Delavau) lui avait permis d'établir sur la voie publique un jeu de trou-madame, et ce jeu, excellent traquenard pour les badauds et les passants, dont les fins limiers de la police espionnaient tranquillement les paroles et les gestes, produisit du 20 juillet au 4 août 1823 un bénéfice net de 4,364 fr. Ce bénéfice s'ajoutait à la subvention.

Le préfet Delavau recommença les errements du lieutenant Berryer en employant comme lui des repris de justice, qu'il réintégrait dans leur résidence dès la moindre faute. Un de ses prédécesseurs, le baron Pasquier, avait essayé, toujours comme Berryer, d'enrégimenter les domestiques dans sa police occulte : il renouvela dans ce but une ancienne ordonnance motivée, leur enjoignant de recourir aux livrets et de les faire viser à la préfecture, chaque fois qu'ils entraient dans une maison et chaque fois qu'ils en sortaient. Presque tous, heureusement, sentirent le but, et s'abstinrent; cependant nous citerons plus loin un odieux épisode où un domestique ingrat et suborné joua le principal rôle. La mesure n'eut pas d'effet général, et l'on dut renoncer à l'*espionnage* des familles, sur lequel on avait quelque temps compté. Delavau, qui exagéra encore, s'il est possible, les mesures de son prédécesseur Pasquier, se dédommagea complétement de cet échec en multipliant ses espions tarés et mal famés, qui, s'ils ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur des familles, surveillaient du moins les réunions populaires et n'en laissaient échapper ni un mot ni un geste malsonnants, mêlés qu'ils étaient, par leur condition, à ceux qu'ils étaient chargés d'espionner : « Mais, dit l'historien Peuchet, dans ses *Mémoires tirés des archives de la police*, entre le bas peuple et les subalternes de la police, il y a lutte continuelle : ce sont des chiens mal appris qui saisissent avec fureur l'occasion de mordre. La police n'apprendra pas à respecter l'ordre tant que ses surveillants seront tirés du bagne et auront des revanches à prendre sur le tiers et le quart. Quand ces deux éléments sont en contact, ils entrent en fermentation. » On a fini, croyons-nous, par reconnaître la profonde justesse de cette remarque : déjà le successeur de Delavau, l'honorable et regretté M. de Belleyme, avait eu pour premier soin de congédier et même de réintégrer dans leurs prisons respectives cette nuée d'espions de sac et de corde, si longtemps au service de ses prédécesseurs. Aujourd'hui, bien que le métier n'en soit guère plus relevé pour cela aux yeux de l'opinion, l'espion de police n'en est pas moins un citoyen comme un autre, jouissant de tous ses droits de Français, et qui n'obtient de la préfecture son brevet d'agent de la sûreté qu'après de minutieuses informations sur sa